



Bulletin Officiel

N°6218 Mercredi 28 Octobre 2020

www.cmf.tn25^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	2
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	3
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	4-5
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	6-7

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BH BANK	8-10
POULINA GROUP HOLDING	11-15
LES ATELIERS MECANIQUE DU SAHEL – AMS –	16-17
ELECTROSTAR	18-19
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB –	20-23
UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H -	24-25

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ASSURANCES BIAT	26
-----------------	----

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

ASSURANCES BIAT	27
-----------------	----

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTJARI LEASING SUBORDONNE 2020-1	28
---	----

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

SITUATIONS ANNUELLES AU 31 DECEMBRE 2019

FONDS D'ESSAIMAGE LES CIMENTS D'OUM EL KEHLIL

FONDS D'ESSAIMAGE GROUPE CHINIQUE TUNISIEN I

FONDS D'ESSAIMAGE GROUPE CHINIQUE TUNISIEN II

COMMUNIQUE DU CMF

DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

Il est porté à la connaissance des institutions financières déclarantes tunisiennes, définies par les dispositions de l'accord intergouvernemental entre la République Tunisienne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers dite "LOI FATCA", qu'à partir du **19 octobre 2020** la plateforme IDES est accessible aux différentes institutions financières.

Les interlocuteurs uniques de ces institutions ont été appelés, par la Direction Générale des Impôts à déposer les déclarations FATCA au titre de l'exercice 2019, au plus tard le **30 novembre 2020**.

Dans ce cadre, les institutions financières susvisées, sont invitées à :

- Vérifier la validité de leur certificat d'authentification électronique de type DIGIGO.
- Consulter la page FATCA du site de l'administration fiscale sur le lien suivant:
<http://www.impots.finances.gov.tn/index.php/fr/services-en-ligne/fatca>.
- Consulter les recommandations FATCA Tunisie sur le lien suivant:
http://www.impots.finances.gov.tn/images/FATCA_TUNISIE/Recommandations_FATCA.pdf.
- Respecter les obligations de dépôt de la déclaration FATCA 2019.

COMMUNIQUÉ DU CMF

RAPPEL AUX SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2020, au plus tard le 20 octobre 2020.

AVIS DES SOCIÉTÉS				
<u>INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS</u>				
SOCIÉTÉ.....				
Siège social :				
La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
<u>Indicateurs :</u>				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
<u>Commentaires</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. 				
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.				
La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de : <ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. 				
La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où : <ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; 				

2020 - AC - 053

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUÉ DU CMF

INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier des sociétés concernées afin de leur rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte du COVID 19, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, pour veiller à la fiabilité de l'information financière et au respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

- Suite -

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

2020 - AC - 026

COMMUNIQUÉ DU CMF

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à **informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

* Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

2020 - AC - 003

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BH BANK**

Siège social : 18, Avenue Mohamed V Tunis 1080

La Banque de l'Habitat –BH- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2020.

En dinars

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

	3 EME TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 3 EME TRIMESTRE		AU 31/12/2019
	2020	2019(*)	2020	2019(*)	
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	273 605 494	277 643 937	821 693 532	832 349 840	1 160 809 684
INTERETS	216 752 234	222 864 356	660 682 231	662 268 105	930 649 087
COMMISSIONS EN PRODUITS	25 018 428	26 873 874	71 979 197	80 349 771	108 992 342
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	31 834 833	27 905 707	89 032 105	89 731 964	121 168 256
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	147 989 513	166 343 479	475 574 822	496 065 514	667 881 023
INTERETS ENCOUREUS	145 651 287	163 180 898	469 266 751	488 771 638	657 848 209
COMMISSIONS ENCOUREES	2 338 227	3 162 581	6 308 072	7 293 876	10 032 814
AUTRES CHARGES	0	0	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	125 615 981	111 300 458	346 118 710	336 284 326	492 928 661
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	792 026	2 886 971	5 399 238	8 603 426	12 542 058
5- CHARGES OPERATOIRES	51 182 389	51 002 704	142 271 153	144 665 067	193 095 749
FRAIS DE PERSONNEL	35 599 391	36 735 704	97 475 588	101 112 023	133 807 381
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	15 582 998	14 267 000	44 795 565	43 553 045	59 288 368
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			1 692 289 963	1 619 692 429	1 627 011 777
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	89 609 500	285 253 433	101 487 257
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	1 602 680 463	1 334 438 996	1 525 524 520
7- ENCOURS DES CREDITS	-	-	9 854 835 739	9 712 099 938	9 647 335 031
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	7 163 245 453	7 393 297 854	6 879 308 713
DEPOTS A VUE	-	-	2 355 814 374	2 314 259 844	2 203 560 650
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	2 319 132 202	2 085 118 207	2 148 187 325
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	1 718 699 249	1 422 322 313	1 571 884 285
10- CAPITAUX PROPRES (**)	-	-	981 431 284	839 270 981	839 446 162

(*) Chiffres retraités

(**) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30/09/2020

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 30 septembre 2020, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du troisième trimestre de l'exercice 2020.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 30/09/2020 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au troisième trimestre de l'exercice 2020.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque à fin septembre 2020, comparée à fin septembre 2019, s'est caractérisée essentiellement par :

- Une légère baisse des produits d'intérêts de 1.6 MDT, soit 0.24 %, pour atteindre 660.7 MDT à fin septembre 2020 contre 662.3 MDT à fin septembre 2019.
- Une diminution des commissions perçus par la banque de 8.4 MDT, soit 10 %, pour atteindre 72.0 MDT à fin septembre 2020 contre 80.4 MDT à fin septembre 2019.
- Une diminution des charges d'intérêts de 19.5 MDT, soit 4 %, pour atteindre 469.3 MDT à fin septembre 2020 contre 488.8 MDT à fin septembre 2019.
- Une augmentation du Produit Net Bancaire de 9.8 MDT, soit 3 % pour atteindre 346.1 MDT à fin septembre 2020 contre 336.3 MDT à fin septembre 2019.
- Une augmentation des charges générales d'exploitations de 1.2 MDT représentant une évolution de 3 % pour atteindre 44.8 MDT à fin septembre 2020 contre 43.6 MDT à fin septembre 2019.
- Une augmentation des dépôts à vue pour un montant de 42 MDT soit 2 % pour atteindre 2 356 MDT à fin septembre 2020 contre 2 314 MDT à fin septembre 2019.
- Une augmentation des dépôts d'épargne pour un montant de 234 MDT soit 11 % pour atteindre 2 319 MDT à fin septembre 2020 contre 2 085 MDT à fin septembre 2019.

- Une augmentation de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 142.7 MDT, soit 1 % pour atteindre 9 854.8 MDT à fin septembre 2020 contre 9 712.1 MDT à fin septembre 2019.
- Un accroissement du portefeuille titre d'investissement de 268.2 MDT, soit 20% pour atteindre 1 602.6 MDT à fin septembre 2020 contre 1 334.4 MDT à fin septembre 2019.
- Un accroissement des emprunts et ressources spéciales de 296.4 MDT, soit 21 % pour atteindre 1 718.7 MDT à fin septembre 2020 contre 1 422.3 MDT à fin septembre 2019.
- Une augmentation des capitaux propres avant résultat de la période de 142.2 MDT, soit 17 % pour atteindre 981.4 MDT à fin septembre 2020 contre 839.2 MDT à fin septembre 2019.
- La banque a contribué au Fonds National de lutte contre la pandémie "Covid-19" pour un montant global de 11.4 MD et a comptabilisé une taxe conjoncturelle supplémentaire au titre de l'exercice 2019 de 0.8 MD au 30 juin 2020 et de 3.2 MD au 30 septembre 2020. Ces charges ont été logées dans la rubrique « Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires ».
- Les indicateurs intègrent des produits qui peuvent être revus à la baisse suite à une éventuelle publication d'un texte relatif au traitement comptable et à la décision autorisant les opérations de reports des échéances sur les crédits aux particuliers.

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE POULINA GROUP HOLDING
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous

La société Poulina Group Holding « PGH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2020 :

1. Activités du Groupe POULINA**1.1. Indicateurs Globaux**

Indicateurs	3 ^{ème} trim 2020	3 ^{ème} trim 2019	Variation	30/09/2020	30/09/2019	Variation	Année 2019
Chiffre d'affaires Global	688 661 665	697 297 272	-1%	2 062 931 206	2 159 228 601	-4%	2 866 906 424
CA Local	622 826 812	626 048 353	-1%	1 874 954 745	1 928 746 810	-3%	2 534 996 950
CA Export	65 834 853	71 248 919	-8%	187 976 461	230 481 791	-18%	331 909 474
Production	687 901 740	695 937 660	-1%	2 058 965 341	2 155 411 135	-4%	2 862 653 602
Investissements	66 062 053	54 634 939	21%	142 827 958	111 775 037	28%	177 834 198
Endettement bancaires	850 099 314	860 959 848	-1%	850 099 314	860 959 848	-1%	879 158 768
CMT	433 506 933	394 152 714	10%	433 506 933	394 152 714	10%	429 027 650
CCT	416 592 381	466 807 134	-11%	416 592 381	466 807 134	-11%	450 131 118

N.B. :

- Tous les chiffres sont en Dinars.
- Tous les chiffres ne sont pas audités.
- Les chiffres présentés par métier d'activité sont des chiffres consolidés au niveau de chaque métier.

Le Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires réalisé au 3^{ème} trimestre 2020 a atteint 688 Millions DT soit un niveau presque équivalent aux réalisations du 3^{ème} trimestre 2019. Le chiffre d'affaires cumulé au 30/09/2020 s'est élevé à 2 063 Millions DT en baisse de 4% par rapport au 30/09/2019.

Le fléchissement de l'activité cumulée au 3^{ème} trimestre, s'explique par les effets de la pandémie du COVID 19 et le ralentissement économique général qui s'en est suivi aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. En effet :

1. Le CA local a baissé de 1% principalement en raison du recul du tourisme qui a impacté les activités de l'aviculture et de l'agroalimentaire.
2. Le CA Export a reculé de 8% compte tenu de la baisse de la demande et des restrictions sur les déplacements imposés par les pays partenaires.

(*) Le présent avis annule et remplace celui publié au BO N°6214 en date du 22 octobre 2020

La Production :

La production a enregistré une régression de 1% durant ce trimestre pour atteindre 687Millions DT

Les Investissements

Les investissements réalisés, durant ce 3^{ème} trimestre 2020, ont atteint 66 Millions de Dinars contre 54,6Millions de Dinars pour la même période en 2019. Les principaux investissements sont les suivants :

Métiers	Projet	Investissement
Matériaux de construction 68%	Avancement dans la réalisation de l'extension de l'usine de céramique en Algérie et achèvement de la réalisation de la nouvelle usine de ciment colle	45,2 Millions DT
Agro-Alimentaire 16%	Mise à niveau des usines et renouvellement d'une partie des équipements.	10,5 Millions DT
Intégration Avicole 9%	Renouvellement des équipements d'élevage et d'abattage	6 Millions DT
Autres métiers 4%	Mise à niveau des usines et renouvellement d'une partie des équipements	3,9 Millions DT

1.2. Indicateurs par métier :

Métier	Indicateurs	3ème trim 2020	3ème trim 2019	Variation	30/09/2020	30/09/2019	Variation	Année 2019
Intégration Avicole	Chiffre d'affaires Global	151 926 485	158 117 723	-4%	453 941 003	487 893 122	-7%	668 604 210
	CA Local	145 390 737	154 008 002	-6%	436 101 477	471 093 815	-7%	645 630 388
	CA Export	6 535 748	4 109 721	59%	17 839 526	16 799 307	6%	22 973 822
	Production	152 838 044	159 066 430	-4%	456 664 649	490 820 481	-7%	672 615 835
	Investissements	6 108 121	14 508 410	-58%	18 123 181	31 478 594	-42%	38 442 683
	Endettement	215 001 795	234 047 023	-8%	215 001 795	234 047 023	-8%	219 023 700
	CCT	68 693 548	92 731 955	-26%	68 693 548	92 731 955	-26%	74 185 564
Agro-alimentaire	Chiffre d'affaires Global	304 134 428	321 352 797	-5%	954 633 623	956 436 016	0%	1 241 848 637
	CA Local	280 279 031	289 339 548	-3%	871 865 797	859 508 945	1%	1 114 783 680
	CA Export	23 855 397	32 013 249	-25%	82 767 826	96 927 071	-15%	127 064 957
	Production	301 093 084	318 139 269	-5%	945 087 287	946 871 656	0%	1 229 430 151
	Investissements	10 587 297	7 844 036	35%	21 355 666	17 155 342	24%	33 065 778
	Endettement	216 603 780	213 485 516	1%	216 603 780	213 485 516	1%	225 005 255
	CCT	116 834 122	125 650 967	-7%	116 834 122	125 650 967	-7%	126 279 222
Transformation d'acier	Chiffre d'affaires Global	42 812 893	39 437 642	9%	117 348 741	139 264 158	-16%	192 475 066
	CA Local	14 449 165	13 362 051	8%	50 203 999	60 979 700	-18%	74 330 685
	CA Export	28 363 728	26 075 591	9%	67 144 742	78 284 458	-14%	118 144 381
	Production	43 669 151	40 226 395	9%	119 695 716	142 049 441	-16%	196 324 567
	Investissements	85 241	2 776 889	-97%	1 908 477	4 564 939	-58%	5 883 040
	Endettement	100 965 627	101 385 256	0%	100 965 627	101 385 256	0%	105 736 831
	CCT	64 282 719	69 077 279	-7%	64 282 719	69 077 279	-7%	69 422 665

Métier	Indicateurs	3ème trim 2020	3ème trim 2019	Variation	30/09/2020	30/09/2019	Variation	Année 2019
Emballage	Chiffre d'affaires Global	43 621 340	47 007 538	-7%	129 054 684	156 575 524	-18%	201 940 424
	CA Local	37 672 150	41 406 735	-9%	114 318 018	128 391 963	-11%	166 040 919
	CA Export	5 949 190	5 600 803	6%	14 736 666	28 183 561	-48%	35 899 505
	Production	42 748 913	46 067 388	-7%	126 473 590	153 444 014	-18%	197 901 616
	Investissements	1 381 554	1 820 893	-24%	4 122 119	4 664 740	-12%	5 219 049
	Endettement	83 046 558	80 824 919	3%	83 046 558	80 824 919	3%	85 787 586
	CMT	43 512 492	38 307 080	14%	43 512 492	38 307 080	14%	43 057 158
	CCT	39 534 066	42 517 839	-7%	39 534 066	42 517 839	-7%	42 730 428
Matériaux de construction	Chiffre d'affaires Global	58 551 147	40 698 916	44%	125 282 854	123 377 544	2%	173 927 468
	CA Local	57 932 792	38 358 852	51%	122 018 193	118 003 046	3%	163 556 938
	CA Export	618 355	2 340 064	-74%	3 264 661	5 374 498	-39%	10 370 530
	Production	59 722 170	41 512 894	44%	127 788 511	125 845 095	2%	177 406 017
	Investissements	45 207 916	15 981 669	183%	84 592 903	34 419 234	146%	69 907 481
	Endettement	35 823 826	35 153 695	2%	35 823 826	35 153 695	2%	37 131 734
	CMT	17 188 962	15 145 130	13%	17 188 962	15 145 130	13%	17 023 126
	CCT	18 634 864	20 008 565	-7%	18 634 864	20 008 565	-7%	20 108 608
Commerce & Services	Chiffre d'affaires Global	63 255 058	63 032 050	0%	215 754 703	215 829 750	0%	284 447 162
	CA Local	62 977 245	62 153 358	1%	214 176 374	212 861 482	1%	269 343 014
	CA Export	277 813	878 692	-68%	1 578 329	2 968 268	-47%	15 104 148
	Production	63 255 058	63 032 050	0%	215 754 703	215 829 750	0%	284 447 162
	Investissements	2 347 345	7 135 990	-67%	9 095 460	13 154 682	-31%	15 398 418
	Endettement	134 387 125	135 576 102	-1%	134 387 125	135 576 102	-1%	141 063 037
	CMT	45 904 457	40 412 228	14%	45 904 457	40 412 228	14%	45 423 344
	CCT	88 482 668	95 163 874	-7%	88 482 668	95 163 874	-7%	95 639 693
Bois & Bien d'Equiptement	Chiffre d'affaires Global	21 500 601	24 262 820	-11%	58 528 705	69 821 097	-16%	86 479 748
	CA Local	21 265 979	24 032 021	-12%	57 883 994	67 876 469	-15%	84 127 617
	CA Export	234 622	230 799	2%	644 711	1 944 628	-67%	2 352 131
	Production	21 715 607	24 505 448	-11%	59 113 992	70 519 308	-16%	87 344 545
	Investissements	343 159	4 567 052	-92%	3 477 738	6 337 506	-45%	9 874 464
	Endettement	18 030 923	18 417 701	-2%	18 030 923	18 417 701	-2%	19 033 034
	CMT	4 994 592	4 397 015	14%	4 994 592	4 397 015	14%	4 942 245
	CCT	13 036 331	14 020 686	-7%	13 036 331	14 020 686	-7%	14 090 789
Immobilier	Chiffre d'affaires Global	2 859 713	3 387 786	-16%	8 386 893	10 031 390	-16%	17 183 709
	CA Local	2 859 713	3 387 786	-16%	8 386 893	10 031 390	-16%	17 183 709
	CA Export	0	0		0	0		0
	Production	2 859 713	3 387 786	-16%	8 386 893	10 031 390	-16%	17 183 709
	Investissements	1 420	0		152 414	0		43 285
	Endettement	46 239 680	42 069 636	10%	46 239 680	42 069 636	10%	46 377 591
	CMT	39 145 617	34 433 667	14%	39 145 617	34 433 667	14%	38 703 442
	CCT	7 094 063	7 635 969	-7%	7 094 063	7 635 969	-7%	7 674 149

Les principales hausses de revenus ont concerné :

Métier	Variation		Commentaires
	Millions DT	%	
Transformation d'acier	3,4	9%	Progression de 3,4 Millions de Dinars soit +9%. Cette croissance est due principalement à la hausse des ventes export de 9% et des ventes locales de 8%.
Matériaux de construction	17,9	44%	Progression de 17,9 Millions de Dinars soit +44%. Cette croissance est due principalement à la hausse des ventes locales de 51% , suite à la hausse des ventes des briques rouges par l'entrée en exploitation de la nouvelle usine .

Les principales baisses de revenus ont concerné :

Métier	Variation		Commentaires
	Millions DT	%	
Intégration Avicole	-6,2	-4%	Régression de 6 Millions de Dinars soit -4% . Cette régression est due essentiellement à la baisse des ventes locales suite à la mauvaise saison de tourisme .
Agro-alimentaire	-17,2	-5%	Régression de 17,2 Millions de Dinars soit -5% . Cette régression est due essentiellement à la baisse des ventes locales suite à la mauvaise saison de tourisme .
Emballage	-3,4	-7%	Régression de 3,4 Millions de Dinars soit -7% . Cette régression est due essentiellement à la baisse des ventes locales de -9%.
Bois & Bien d'Equipement	-2,8	-11%	Régression de 2,8 Millions de Dinars soit -11% . Cette régression est due essentiellement à la baisse des ventes export de 12% suite à la baisse de la demande et des restrictions sur les déplacements imposés par les pays partenaires

1. Indicateur d'Activité Individuelle société PGH

		3ème trimestre			Au 30/09/2020		
Métier	Désignations	2020	2019	Variation	2020	2019	Variation
PGH « prestations de service »	Total Revenus	9 467 426	6 365 150	49%	144 468 085	112 556 113	28%
	Revenus des prestations	7 152 206	6 365 150	12%	20 691 616	17 616 860	17%
	Revenus des Participations	2 315 220	0		123 776 469	94 939 253	30%
	Charges d'exploitation	5 826 953	4 679 728	25%	15 917 552	14 218 536	12%
	Prise de participation dans les entreprises du Groupe de la période	30 251 013	61 848 299	-51%	41 268 106	59 397 615	-31%
	Placements a court terme	0	0		-2 000 000	0	
	Solde liquidités et équivalents de liquidités	22 175 259	512 334	4228%	22 175 259	512 334	4228%
	TOTAL des Actifs	627 767 661	533 010 995	18%	627 767 661	533 010 995	18%

(*) Le présent avis annule et remplace celui publié au BO N°6214 en date du 22 octobre 2020

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Les Ateliers Mécaniques du Sahel S.A.**

Siège Social : Boulevard Ibn Khaldoun -B.P.63-4018 Sousse -Tunisie

La société Les Ateliers Mécaniques du Sahel - AMS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 3^{ème} Trimestre 2020.

	Unité	3 ^{ème} Trimestre			Cumul période du 01/01 au 30/09			Exercice
		2020	2019	%	2020	2019	%	2019
Chiffre d'affaires Net	DT	0	3 759 305	-100%	2 631 365	14 118 331	-81%	18 069 073
Chiffre d'affaires local	DT	0	3 495 553	-100%	2 302 168	13 823 575	-83%	17 764 915
Chiffre d'affaires à l'exportation	DT	0	263 752	-100%	329 197	294 756	12%	304 158
Production	DT	0	4 749 719	-100%	3 588 700	19 613 115	-82%	18 105 074
Investissements	DT	0	0		152 500	326 823	-53%	695 762
Corporels et Incorporels	DT	0	0		152 500	326 823	-53%	695 762
Structure de l'endettement	DT				50 532 706	44 536 321	13%	45 756 556
Endettement à LMT	DT				10 225 900	7 987 679	28%	11 626 462
Endettement à CT	DT				30 280 302	25 725 496	18%	24 235 778
Banques (découverts)	DT				10 026 504	10 823 146	-7%	9 894 316

- (1) Les chiffres de l'exercice 2019 sont les données comptables provisoires au 31/12/2019 avant rapport des commissaires aux comptes.
 (2) L'endettement = endettement bancaire + dette fiscale + dette envers la CNSS + prêt obtenu auprès de l'actionnaire de référence « LIG ».

Commentaires :**CHIFFRE D'AFFAIRES**

- Au 30 septembre 2020, la société les Ateliers Mécaniques du Sahel a réalisé un chiffre d'affaires net global de 2 631mDT contre 14 118mDT pour la même période de l'année 2019, soit une baisse de 81%.

Cette baisse est due principalement à :

- La fermeture de la société depuis la propagation de la pandémie de CORONAVIRUS.
- L'arrêt de l'activité fin de la deuxième semaine du mois de mars suite à la propagation de la pandémie de CORONA VIRUS en Tunisie et la décision du gouvernement pour un confinement général.
- L'absence de facturation pour les marchés publics.

- La régression de la demande du marché, influencée par la situation économique du pays et particulièrement le secteur de l'immobilier,
- La forte progression de l'importation des produits turcs sur le marché local.
- La distribution sur le marché des produits "AMS" contrefaits en provenance de la chine et en toute impunité et aussi sous le label « OMS ».
- Le refus catégorique des 3 banques du pool bancaire des AMS à soutenir la société dans cette période Post-Covid malgré l'obtention de la garantie de l'état pour les financements liés à cette crise sanitaire (SOTUGAR). Plusieurs tentatives ont été effectuées pour trouver des arrangements mais elles ont toutes échouées avec la disponibilité de plusieurs millions de dinars de marchandises au port pour redémarrer l'activité.

PRODUCTION

- À la clôture du troisième trimestre 2020, la valeur de la production finie cumulée a enregistré une baisse de 82% par rapport à celle du 2019, en affichant une valeur globale de 3 589mDT contre 19 613mDT pour la même période de l'année 2019.

Cette baisse est expliquée principalement par :

- La fermeture de la société depuis la propagation de la pandémie de CORONAVIRUS.
- L'arrêt total de nos approvisionnements venant de la chine et de l'Italie suite à la crise de CORONA VIRUS.
- La panique générale causée par ce CORONAVIRUS qui a impacté négativement l'activité commerciale liée à notre secteur d'activité et par la suite notre production.
- Et l'arrêt de l'activité suite à la décision du confinement général par le gouvernement pour maîtriser la propagation de la pandémie de CORONA VIRUS en Tunisie.

INVESTISSEMENTS

- Les investissements cumulés (incorporels & corporels) ont atteint 152mDT, au 30 septembre 2020, contre 327mDT pour la même période de l'année 2019, soit une diminution de 53%.

ENDETTEMENT

- La valeur de l'endettement bancaire de la société au 30 septembre 2020 s'élève à 50 533mDT contre 44 536mDT pour la même période de l'année 2019, enregistrant ainsi une augmentation de 13%.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ELECTROSTAR**

Siège social : Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013.

La Société ELECTROSTAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2020.

Indicateurs	3ème Trimestre			Cumul du 01.01 au 30.09			2019 *
	2020*	2019*	Var en %	2020*	2019*	Var en %	
Chiffre d'Affaires H. T	2 106 890	2 541 859	-17%	5 340 504	7 319 958	-27%	9 444 247
I. Total Chiffre d'affaires (en DT)	2 106 890	2 541 859	-17%	5 340 504	7 319 958	-27%	9 444 247
II. Investissements	0	2 575	-100%	0	37890	-100%	38 337
Crédits à court terme (découvert, financement de stock, impayés)				32 580 703	19 991 375	63%	22 711 111
Escompte commercial & avances sur factures				2 203 778	4 374 728	-50%	3 411 397
Engagements par signature				2 555 969	6 211 717	-59%	2 629 338
Crédit moyen terme				62 757 328	60 534 039	4%	65 478 333
III. Endettement total				100 097 778	91 111 859	10%	94 230 179

*Les indicateurs se rapportant à l'exercice 2019 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

*Ces indicateurs ont été calculés sur la base des données comptables établies au 31/12/2019 et au 30/09/2020.

Il est à préciser que ces indicateurs ont été calculés selon les formules suivantes :

Engagements bancaires = Crédit par caisse + Financement des stocks + Impayés + Découvert mobilisé + Escompte Commercial et Avances sur Factures + Engagements par signature + Financements en devises + Crédits Moyen Terme
--

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs suscite les principaux commentaires suivants :

1. Sur le plan de l'exploitation :

La société ELECTROSTAR a réalisé durant le troisième trimestre 2020 un chiffre d'affaires de 2 106 890 DT portant le chiffre d'affaires cumulé au terme des neuf premiers mois de l'année 2020 à 5 340 504 DT contre un chiffre d'affaires de 2 541 859 DT réalisé durant le troisième trimestre 2019 et un chiffre d'affaires cumulé au 30 septembre 2019 de 7 319 958 DT enregistrant ainsi une baisse de 17% sur le trimestre et une baisse de 27% sur le cumul du chiffre d'affaires au 30 septembre. Cette baisse est due principalement :

- Au retard enregistré dans l'octroi des lignes de crédit de gestion par les banques et notamment les lignes d'engagements par signature (accréditifs, crédits documentaires, obligations cautionnées etc.) et ce retard n'a pas été résorbé jusqu'à ce jour et n'a pas permis la réalisation des objectifs en termes de chiffre d'affaires.

- A la propagation de la pandémie du CORONAVIRUS qui a nous causé d'énormes troubles d'approvisionnement auprès de nos fournisseurs étrangers suite à la fermeture de plusieurs de leurs usines, ce qui a bloqué notre production et causé la chute de nos ventes.
- A la baisse du pouvoir d'achat du consommateur, donc à la baisse de la demande du marché intérieur et à la hausse du tarif bancaire qui freine toute société dans sa quête de financements d'exploitation.
- A l'adoption d'une politique de prudence visant à diminuer le risque clients et à sécuriser les ventes et ce via une politique de réduction des délais accordés aux clients et en filigrane la réduction des impayés.

2. Sur le plan des engagements bancaires :

Les engagements bancaires de la société ELECTROSTAR au 30 septembre 2020 se sont élevés à 100 097 778 DT contre 91 111 859 DT au 30 septembre 2019 ; soit une aggravation de 10% due essentiellement à une augmentation des crédits à MLT et à une aggravation des impayés financiers et commerciaux.

Ceci étant, il y a lieu de préciser que ces engagements se répartissent comme suit :

- Crédits à court terme : 32 580 703 DT, soit une aggravation de 63% par rapport au 30 septembre 2019 et cette hausse est liée particulièrement à la hausse des impayés (+10 MD) et du découvert mobilisé (+1 MD).
- Engagements par signature : 2 555 969 DT, soit une baisse de 59% par rapport au 30 septembre 2019 et cette baisse est liée à la réduction de l'activité enregistrée et la conversion des financements en devises en crédits moyen terme.
- Escompte commercial & Avances sur factures : 2.203.778DT, soit une baisse de 50% par rapport au 30 septembre 2019 expliquée par une meilleure maîtrise des délais de règlement clients et surtout par la baisse du chiffre d'affaires.
- Crédits à moyen terme : 62 757 328 DT, soit une hausse de 4% par rapport au 30 septembre 2019 mais à comparer avec le 31 décembre 2019, nous enregistrons une baisse de 4% (-2,7 MD). Cette hausse par rapport à septembre 2019 est expliquée par la conversion de la majorité des crédits à court terme en crédits à moyen et long terme.

3. Sur le plan des investissements :

Aucun investissement n'a été réalisé durant le troisième trimestre 2020 et durant les neuf premiers mois de l'année 2020.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne de Banque - STB-
Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2020.

(EN DINARS)

Arrêté au 30/09/2020	DU 01/07/2020 AU 30/09/2020	DU 01/07/2019 AU 30/09/2019	AU 30/09/2020	AU 30/09/2019	VAR%	DU 31/12/2019
1- Produits d'exploitation bancaires	248 184 479	223 430 016	761 942 149	719 929 270	6%	1 048 041 443
- Intérêts	178 216 121	167 086 813	574 212 445	543 307 198	6%	803 025 573
- Commissions en produits	30 624 561	28 100 094	80 063 376	76 220 735	5%	108 033 100
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	39 343 797	28 243 109	107 666 328	100 401 337	7%	136 982 770
2- Charges d'exploitation bancaires	116 111 436	110 256 352	350 980 148	326 264 900	8%	446 900 277
- Intérêts encourus	115 200 867	108 556 134	347 615 175	321 484 249	8%	440 067 441
- Commissions encourues	910 569	1 700 219	3 364 973	4 780 651	-30%	6 832 836
3- Produit net bancaire	132 073 043	113 173 663	410 962 001	393 664 370	4%	601 141 166
4- Autres produits d'exploitation	2 129 143	1 955 989	4 473 991	5 680 260	-21%	7 633 238
5- Charges opératoires	48 569 690	54 332 552	169 477 812	164 051 289	3%	221 969 713
- Frais de personnel	30 470 256	37 436 239	119 263 793	115 980 725	3%	150 584 455
- Charges générales d'exploitation	18 099 433	16 896 313	50 214 020	48 070 565	4%	71 385 258
6- Structure du portefeuille			1 608 099 118	1 482 547 963	8%	1 473 322 802
- Portefeuille-titres commercial			431 233 635	336 986 110	28%	338 718 735
- Portefeuille-titres d'investissement			1 176 865 483	1 145 561 852	3%	1 134 604 067
7- Encours des crédits (1)			8 546 188 344	7 564 263 823	13%	7 978 167 534
8- Encours des dépôts (2), dont			7 812 424 503	6 945 051 307	12%	7 370 028 266
- Dépôts à vue (2)			2 784 611 151	2 503 062 546	11%	2 626 919 708
- Dépôts d'épargne			3 236 474 777	2 910 772 291	11%	3 021 420 595
9- Emprunts et ressources spéciales			355 028 128	259 468 041	37%	312 987 458
10- Capitaux propres (3)			1 027 968 752	870 483 019	18%	870 563 143

(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 3^{ème} trimestre 2020.

(2) données retraitées pour les besoins de comparabilité

(3) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période.

***BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS
D'ACTIVITE TRIMESTIELS
ARRETES AU 30/09/2020***

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité semestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 septembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 COMPTABILISATION DES REVENUS SUR CREDITS A LA CLIENTELE

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.
Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.
Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêtés des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.
Les revenus des titres à revenus fixes sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.
Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixes est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération.

Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 30 SEPTEMBRE 2020

A fin septembre 2020, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

- 1) Les dépôts de la clientèle** ont enregistré une progression de 867.4 millions de dinars ou 12.49% entre septembre 2019 et septembre 2020 se détaillant comme suit :

- Dépôts à vue : + 281.5 millions de dinars ou 11.25% pour s'établir à 2.784.6 millions de dinars et représenter 35.6% de l'ensemble des dépôts à fin septembre 2020 contre 2.503,1 millions de dinars à fin septembre 2019.
- Dépôts d'épargne : + 325.7 millions de dinars ou 11.19% pour atteindre 3.236.5 millions de dinars ou une part de 41.4 % contre 2.910,8 millions de dinars une année auparavant.
- Dépôts à terme : + 195.1 millions de dinars ou 14.5% qui se sont établis à 1.537.2 millions de dinars et ont représenté une part de 19.7 % à fin septembre 2020 (1.342,1 millions de dinars en septembre 2019).

2) **Les ressources d'emprunt** se sont élevées à 355.0 millions de dinars à fin septembre 2020, en progression de 95.6 millions de dinars ou 36.83% par rapport à leur niveau à fin septembre 2019 (259,5 millions de dinars) :

- Emprunts obligataires et privés : + 74.8 millions de dinars ou 51.7%
- Ressources spéciales : + 20.8 millions de dinars ou 18.1%

3) **Les crédits nets à la clientèle (hors la dotation aux provisions relative au troisième trimestre 2020)** ont progressé de 981.9 millions de dinars ou 12.98% pour s'établir à 8.546.2 millions de dinars au terme du troisième trimestre 2020 contre 7.564,3 millions de dinars une année auparavant.

4) **Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 431,2 millions de dinars, soit un accroissement de 94.2 millions de dinars ou 27.97% par rapport à son niveau enregistré à fin septembre 2019 (337,0 millions de dinars).

5) **Le portefeuille titres d'investissement** a enregistré une hausse de 31.3 millions de dinars ou 2.73 % pour s'établir à 1.176.9 millions de dinars à fin septembre 2020.

6) **Le produit net bancaire** s'est amélioré de 17.3 millions de dinars ou 4.39% comparativement à fin septembre 2019 pour se situer à 411.0 MD. Cette situation résulte de l'effet de :

- **La hausse des Produits d'exploitation bancaire** (+42.0 millions de dinars ou 5.84 %) pour s'établir à 761.9 millions de dinars à fin septembre 2020.
- **La hausse des Charges d'exploitation bancaire** (+24.7 millions de dinars ou 7.58%) lesquelles se sont établies à 351.0 millions de dinars à fin septembre 2020 contre 326,3 millions de dinars au terme du troisième trimestre 2019.

7) **Les charges opératoires** ont augmenté de 5.4 millions de dinars ou 3.31% et se sont établies à 169.5 millions de dinars à fin septembre 2020.

8) **Le coefficient d'exploitation** s'est situé à 41.2 % au terme troisième trimestre 2020 contre 41,7% une année auparavant.

Remarque: Les indicateurs ci-dessus intègrent des produits qui peuvent être revus à la baisse suite à une éventuelle publication d'un texte lié au traitement des reports des échéances sur les crédits aux particuliers.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H -**

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

La Société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING « U.A.D.H », publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2020 :

I. Indicateurs d'activité individuels :

<i>Montants (en DT)</i>	3 ^{ème} trimestre		Du 01/01 au 30/09		Année
	2020	2019	2020	2019	2019
Revenus	-	-	-	-	1 050 220
Achats d'approvisionnements consommés	-	89	111	89	109
Masse salariale	28 013	38 327	84 039	110 273	157 808
Produits des placements	816 015	881 897	2 402 367	2 598 560	3 488 495
Charges financières nettes	700 996	835 903	2 281 988	2 443 548	3 374 318
Trésorerie nette ⁽²⁾			(1 937 021)	(2 516 884)	(575 712)
Effectif fin de période			1	2	2

Commentaires :

La trésorerie a baissé suite au paiement des échéances des crédits relatifs à l'acquisition de la société Loukil Véhicules Industriels concessionnaire de la marque Renault Trucks.

II. Indicateurs d'activité consolidés :

<i>Montants (en DT)</i>	3 ^{ème} trimestre		Du 01/01 au 30/09		Année
	2020	2019	2020	2019	2019
Revenus	45 022 653	53 797 805	129 748 951	186 125 687	267 590 256
<i>Concession Automobile</i>	44 345 329	50 995 165	128 017 050	177 392 525	256 463 009
<i>Fabrication et distribution des Filtres</i>	677 324	2 802 639	1 731 902	8 733 162	11 127 247
Coût d'achat des marchandises vendues	31 151 512	45 120 644	104 878 724	141 361 399	225 741 533
Masse salariale	5 311 891	6 081 955	15 920 827	18 161 553	25 971 546
Produits des placements	3 659 724	3 630 189	7 976 615	8 296 955	9 240 925
Charges financières nettes	5 514 169	4 537 341	15 490 476	13 479 070	15 154 159
Trésorerie nette ⁽²⁾			(8 032 453)	(14 511 912)	7 854 454
Délai moyen de règlement fournisseurs (en jours)			194	189	184
Nombre de points de vente (succursales et agents agréés)			40	40	40
Surface totale des points de vente (succursales) (hors surface des dépôts de stocks)			40 708 m ²	40 708 m ²	40 708 m ²
Effectif fin de période			891	960	959

(1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs sont la comptabilité générale.

(2) Trésorerie nette : Liquidités et équivalents de liquidités – Découverts bancaires (tel que présenté au niveau de l'état des flux de trésorerie).

(3) Les chiffres du deuxième trimestre 2020 ont été retraités.

Commentaires :

Revenus :

Le groupe UADH est présent sur le secteur automobile à travers les marques CITROËN, DS et MAZDA pour le segment des véhicules légers, ainsi que FOTON pour les pick-up et à travers la marque Renault Trucks pour le segment des véhicules industriels.

Les revenus du groupe UADH à fin septembre 2020 se sont établis à 129 748 951DT contre 186 125 687DT par rapport à la même période de l'année 2019.

La baisse des revenus entre les deux périodes provient inéluctablement de la baisse considérable des revenus pendant la période du confinement sanitaire général ordonné dans le but de limiter la propagation de la pandémie Covid-19. Par conséquent, il y a eu un arrêt provisoire des activités des filiales d'UADH à partir du 15 mars avec un ralentissement notable et accéléré depuis mi-février et jusqu'à la reprise graduelle à partir du 04 mai. Il est à préciser que l'activité SAV (chrono services) des filiales spécialisées dans la concession automobile a dû faire sa reprise à partir de mi-avril suite aux autorisations obtenues.

La vente des véhicules neufs (toute marque confondue) a connu un fléchissement considérable pendant la période de confinement comme le justifient les statistiques de l'ATTT, à savoir :

- 3 204 véhicules immatriculés en mars 2020 comparé à 3 594 véhicules immatriculés en mars 2019.
- 118 véhicules immatriculés en avril 2020 comparé à 4 503 véhicules immatriculés en avril 2019.
- 2 676 véhicules immatriculés en mai 2020 comparé à 4 576 véhicules immatriculés en mai 2019.

Selon les statistiques fournies par l'Agence Technique des Transports Terrestres (ATTT), la vente des véhicules a connu une reprise à partir du mois de juin. C'est ainsi que le marché de l'automobile a enregistré une baisse de 2% jusqu'au septembre 2020 par rapport à septembre 2019 (en termes de premières immatriculations).

Aussi, il faut noter la baisse de la demande pour le marché des véhicules industriels (dont PTAC > 16 T) puisque le nombre des véhicules immatriculés est passé de 567 unités à fin septembre 2019 à 384 unités à fin septembre 2020, soit une baisse de 32,3%.

D'où la décision de diversification des activités de LVI engagée cette année pour inclure de nouveaux fournisseurs de matériels de travaux publics et camions avec un complément de gamme à celle de Renault Trucks, couvrant la catégorie de 3.5 à 10 T.

Par ailleurs, Economic Auto a déposé une demande d'extension d'agrément pour la gamme véhicules particuliers VP de la marque FOTON afin de commencer à commercialiser les 4cv, les citadines et le reste de la gamme utilitaire et électrique à partir de janvier 2021.

Les réalisations du groupe (*en termes de premières immatriculations*) sont, à fin septembre 2020, de 1 839 véhicules légers et 69 véhicules industriels comparés à 2 084 véhicules légers et 192 véhicules industriels à fin septembre 2019.

Produits des placements :

Les produits des placements s'élèvent à fin juin 2020 de 7 976 615DT.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Assurances BIAT

Siège Social : Les Jardins du Lac – 1053. Les Berges du Lac – Tunis

Messieurs les actionnaires d'Assurances BIAT sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 3 décembre 2020 à 10h00 au siège d'Assurances BIAT sis à Immeuble Assurances BIAT, Les jardins du Lac, les Berges du Lac 2, 1053, Tunis et ce pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Distribution des dividendes.**
- 2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.**

Les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition de Messieurs les Actionnaires au Siège Social de la Société dans les délais légaux.

2020 - AS - 1230

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**Assurances BIAT****Siège Social :** Les Jardins du Lac – 1053. Les Berges du Lac – Tunis

La société Assurances BIAT publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 03 décembre 2020.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'Assurances BIAT, réunie le jeudi 3 décembre 2020 à 10h00 au siège social de la compagnie sis à Immeuble Assurances BIAT, les jardins du Lac, Lac II, 1053, les Berges du Lac, Tunis, décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de fixer le montant total des dividendes à distribuer aux actionnaires, au titre de l'exercice 2019, à **cinq millions deux cent quatre-vingt-mille dinars (5 280 000 TND)**, soit un dividende unitaire brut de **vingt-quatre dinars (24 TND)** par action et ce, par prélèvement sur le compte report à nouveau :

Report à nouveau	6 036 013,148
Dividendes 2019	-5 280 000,000
Reliquat Report à nouveau	756 013,148

et fixe la date de mise en paiement au/.../....

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, a été approuvée à

AVIS DES SOCIÉTÉS

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
«Attijari Leasing Subordonné 2020-1»**

Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné «**Attijari Leasing Subordonné 2020-1**» de 20.000.000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30.000.000 DT, ouvertes au public le 27 Octobre 2020, ont été clôturées le jour même soit le 27 Octobre 2020, pour un montant de **30.000.000 DT**.

2020 - AS - 1232

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	197,125	197,154		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	134,520	134,538		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	112,959	112,973		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	114,417	120,231	120,246		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	117,834	117,848		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	115,243	115,263		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	113,530	113,543		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	46,387	46,393		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	32,829	32,834		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	111,161	111,178		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	17,372	17,374		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	125,207	125,220		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,174	1,174		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	117,341	117,355		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,464	11,466		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	164,927	164,951		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,486	11,488		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,824	1,827		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	62,874	62,881		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	130,817	130,642		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	104,217	103,797		
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	104,706	104,721		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	133,255	132,798		
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	512,124	510,923		
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	126,287	126,121		
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	En liquidation	En liquidation		
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	En liquidation	En liquidation		
29	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	En liquidation	En liquidation		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	164,911	164,535		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	93,806	93,638		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	123,165	123,027		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	157,481	156,538		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	140,855	140,353		
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	93,617	93,619		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	21,455	21,310		
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16	92,975	89,740	89,789		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2123,814	2125,868		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	123,484	123,308		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	195,602	195,306		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	17,234	17,251		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,766	2,770		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,488	2,488		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	65,790	65,558		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,211	1,203		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,266	1,267		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,189	1,180		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,157	1,148		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	112,834	112,548		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	133,244	132,862		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1132,926	1128,488		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	13,058	13,078		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	9,682	9,663		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	83,469	83,135		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	108,443	108,457
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	100,177	100,189
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	106,775	106,790
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	103,966	103,980
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	105,970	105,990
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	108,675	108,691
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	105,300	105,315

61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	102,456	102,469
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,654	102,659
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	106,130	106,144
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	108,280	108,297
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	105,075	105,087
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	104,225	104,235
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	104,114	104,128
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,842	103,851
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	103,391	103,407
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	106,192	106,202
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	103,552	103,567
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	102,828	102,838
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	106,413	106,426
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	102,504	102,515
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	106,942	107,048
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	104,803	104,818
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	106,430	106,444
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	110,126	110,351
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	61,713	61,721
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	91,548	91,221
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,391	18,384
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	273,533	272,923
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2176,653	2178,959
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	74,262	74,259
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,386	56,388
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	107,128	106,874
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,438	11,396
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,391	13,376
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,634	14,582
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,105	13,065
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,842	148,853
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	9,014	8,965
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	103,451	103,392
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	23/06/55	0,605	89,378	75,064	74,714
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	04/05/67	0,599	93,397	74,784	74,434
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	99,174	99,207
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	86,980	86,466
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,894	9,881
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	92,912	92,689
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	138,239	137,424
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	98,201	96,893
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	114,245	114,314
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	114,683	114,332
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	186,782	187,475
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	170,720	170,964
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	166,550	167,052
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	23,523	23,515
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	139,085	138,864
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGER	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	141,741	141,476
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5370,199	5352,582
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5399,222	5383,508
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	86,194	85,293
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4540,098	4517,961
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	10,034	10,037
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	163,352	163,295
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	125,236	124,287
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10371,039	10348,922

* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

*** FCP en liquidation anticipée

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché alternatif de la Cote de la Bourse de la société HEXABYTE, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
6. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
7. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000

97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
24	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

25	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP SMART EQUITY 2 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
106	STB EVOLUTIF FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) Initialement dénommé FCP AL HIKMA

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SITUATION ANNUELLE DU FONDS D'ESSAIMAGE LES CIMENTS D'OUM EL KEHLIL
ARRETEE AU 31/12/2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019



Société d'Expertise Comptable
 Inscrite au Tableau de l'Ordre

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

MESSIEURS LES SOUSCRIPTEURS DU FONDS D'ESSAIMAGE
«Les Ciments d'Oum El Kelil»

I- Rapport sur l'audit des états financiers :

1- Opinion sans réserves:

En exécution du mandat qui nous a été confié par le 49^{ème} Conseil d'Administration du 21 juillet 2017 de la Société « SAGES CAPITAL S.A » qui gère le Fonds d'Essaimage «Les Ciments d'Oum El Kelil», nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds, qui comprennent le bilan, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif de 329.775 DT, y compris la perte de l'exercice s'élevant à 42.313 DT et une valeur liquidative de 319,426 DT.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fonds d'Essaimage «Les Ciments d'Oum El Kelil» au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et les variations de son actif net pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, conformément aux principes comptables des entreprises.

2- Fondement de l'opinion:

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section <Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers> du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

3- Observation:

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes :

- Contrairement aux dispositions de l'article 10 du code des organismes de placement collectif, le fonds d'Essaimage «Les Ciments d'Oum El Kelil» qui est une copropriété de valeurs mobilières, ne comprend qu'un souscripteur unique ;

- Les participations libérées sur le Fonds «Les Ciments d'Oum El Kelil» accusent au 31 décembre 2010 (date limite des affectations), un total de 140.000 DT soit 14% du montant nominal du fonds. Ces affectations ne sont pas conformes à la législation relative aux sociétés d'investissement à capital risque et aux fonds communs de placement à risque et extension de leur champ d'intervention.

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
 S.A.R.L au capital de 85.000 DT

Rapport du Commissaire aux Comptes
 Siège Social : B-1-F, Immeuble International City Center 3 ,1082, Tunis - Tunisie.
 Tél : +216 70 817 038 - Fax : +216 70 817 037 - E-mail : cabinet.aaa@planet.tn

Page 4/16

RC : B2440512004 - IF : 890638 L/A/M/000

4- Durée de vie du fonds:

Nous attirons l'attention sur le fait que la durée initiale du fonds était de 10 ans à compter de la date de signature du bulletin de souscription, soit en 5 décembre 2006 et que cette durée pourrait être prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an sur avis conforme du souscripteur conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement intérieur du fonds.

Courant l'exercice 2016, sur la proposition du gestionnaire et avec l'accord du souscripteur, cette durée a été prorogée d'une année, jusqu'au 5 décembre 2018.

Courant l'exercice 2017, un avenant au règlement en date du 2 novembre 2017 a été signé par le gestionnaire la Société « SAGES CAPITAL S.A » et le dépositaire la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises « BFPME » après accord du souscripteur la société « Les Ciments d'Oum El Kelil », fixant la durée du fonds à quinze années à compter de la date de libération des parts, soit une maturité au 4 Décembre 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

5- Rapport de Gestion:

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction de la société de gestion du fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion du gestionnaire (Rapport aux souscripteurs) par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du gestionnaire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6- Responsabilités du gestionnaire:

Les organes de direction de la société de gestion du fonds SAGES CAPITAL SA, sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux souscripteurs du fonds sur proposition du gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la prorogation de la durée de vie du fonds et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'ils ont l'intention de liquider le fonds.

Il incombe à la société de gestion de communiquer les informations prévues par le règlement intérieur aux souscripteurs des fonds.

7- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers:

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes **ISA**, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Gérance, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Gérance du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
 - Nous communiquons à la Gérance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires:

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Tunis, le 1^{er} Mai 2020
Khaled DRIRA

Audit Accounting & Assistance
B5-1 - Imm. International City Center 3
1092 Tunis
M.E. 890388 L
Tél: 70 817 038 - Fax: 70 817 037

BILAN
(exprimés en Dinar Tunisien)

	Note	<u>Au 31/12/2019</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
<i>ACTIFS</i>			
AC 1 - Portefeuille titres		329 571	371 171
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		205 000	205 000
Dépréciation des actions, valeurs assimilées et droits rattachés		-205 000	-205 000
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés nets de dépréciation	5-1-1	0	0
b - Obligations et valeurs assimilées	5-1-2	329 571	371 171
c - Autres valeurs		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		203	12 797
a - Placements monétaires		0	0
b - Disponibilités	5-1-3	203	12 797
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		329 775	383 967
<i>PASSIF</i>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	5-1-4	5 837	17 936
PA 2 - Autres créditeurs divers	5-1-5	4 512	4 293
TOTAL PASSIF		10 349	22 229
<i>ACTIF NET</i>			
CP 1 - Capital	5-1-6	795 000	795 000
a - Capital		1 000 000	1 000 000
b - Sommes non distribuables		-205 000	-205 000
CP 2 - Résultats Reportés		-475 574	-433 261
a - Résultats Reportés des exercices antérieurs		-433 261	-390 600
b - Résultats Reportés de l'exercice		-42 313	-42 661
ACTIF NET		319 426	361 739
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		329 775	383 967

ETAT DE RESULTAT

(exprimés en Dinar Tunisien)

	Note	<u>Au 31/12/2019</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
<i>PR 1 - Revenus du portefeuille titres</i>		20 437	19 961
a- Dividendes		0	0
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	5-2-1	20 437	19 961
c - Revenus des autres valeurs		0	0
<i>PR 2 - Revenus des placements monétaires</i>		10	4
Total des revenus des placements		20 447	19 965
<i>CH 1 - Charges de gestion des placements</i>	5-2-2	60 146	60 222
Revenu net des placements		-39 699	-40 257
PR 3 - Autres produits		0	0
CH 2 - Autres charges	5-2-3	2 614	2 405
Résultat d'exploitation		-42 313	-42 661
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
Sommes distribuables de l'exercice		-42 313	-42 661
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0
Frais de négociation		0	0
Résultat net de l'exercice		-42 313	-42 661

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE**

	2019	2018
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	-42 313	-42 661
a - Résultat d'exploitation	-42 313	-42 661
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0	0
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
d - Frais de négociation de titres	0	0
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	0	0
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	0	0
a- Souscriptions		
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits d'entrée	0	0
b- Rachats	0	0
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-42 313	-42 661
AN 4 - ACTIF NET		
a - en début d'exercice	361 739	404 400
b - en fin d'exercice	319 426	361 739
AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS (ou de parts)		
a - en début d'exercice	1000	1000
b - en fin d'exercice	1000	1000
VALEUR LIQUIDATIVE	319,426	361,739
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-11,70%	-10,55%

Notes aux états financiers :

Note 1. Présentation du Fonds :

(a) Présentation du fonds :

Le fonds « **Les Ciments d'Oum El Kelil** » est un fond commun de placement collectif. C'est un fonds d'essaimage régi par la loi 2005-56 du 18 juillet 2005 et ses textes d'application et par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.

Le fonds a été levé le 5 décembre 2006 pour une durée de 10 ans. Toutefois ce délai est prorogable d'une année renouvelable deux fois, sur avis conforme du souscripteur.

Courant l'exercice 2016, sur proposition du gestionnaire et avec l'accord du souscripteur, cette durée a été prorogée d'une année, jusqu'au 5 décembre 2017.

Courant l'exercice 2017, un avenant au règlement en date du 2 novembre 2017 a été signé par le gestionnaire la Société « **SAGES CAPITAL S.A** » et le dépositaire la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises « **BFPME** » après accord du souscripteur la société « **Les Ciments d'Oum El Kelil** », fixant la durée du fonds à quinze années à compter de la date de libération des parts, soit une maturité au 4 Décembre 2021.

Le montant initial du fonds a été fixé à **1.000.000 DT**, divisé en **1.000 parts** d'un montant nominal de **1.000 TND** chacune.

La société « **Les Ciments d'Oum El Kelil** » est le promoteur, souscripteur unique, de ce fonds.

La gestion du fonds a été confiée à la société de gestion de fonds « **SAGES Capital S.A** », régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes placement collectif.

(b) Objet du Fonds :

Le Fonds « **Les Ciments d'Oum El Kelil** » a pour objet le renforcement des fonds propres d'entreprises innovantes avant la phase de démarrage effectif. Il intervient essentiellement comme un encouragement ou une assistance accordé à des promoteurs issus du personnel de la société « **Les Ciments d'Oum El Kelil** » ou venant de l'extérieur et retenu par la cellule d'Essaimage, pour les inciter à créer des entreprises indépendantes ou à poursuivre une activité qu'elle exerçait elle-même auparavant.

(c) Rémunération du gestionnaire du fonds :

La gestion du fonds « **Les Ciments d'Oum El Kelil** » a été confiée à la société « **SAGES Capital S.A** ». Sa rémunération est fixée conformément au prospectus d'émission du fonds et aux dispositions de l'article 10 du règlement intérieur du FCPR à **5% HTVA de la valeur initiale du fonds** et sont payables trimestriellement et à terme échu, jusqu'à la clôture de la période d'investissement.

(d) Rémunération du dépositaire du fonds :

Le dépôt des actifs du fonds « **Les Ciments d'Oum El Kelil** » a été confié à la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises « **BFPME** ». Sa rémunération est fixée à **0,15% HTVA de l'actif net du fonds** calculé en début de période et payables à terme échu.

Note 2. Faits marquants de l'exercice :

Courant l'exercice 2016, la durée du fonds « **Les Ciments d'Oum El Kelil** » a été prorogée pour une durée d'une année et ce par lettre du souscripteur en date du 12 Février 2016.

Courant l'exercice 2017, un avenant au règlement en date du 2 novembre 2017 a été signé par le gestionnaire la Société « **SAGES CAPITAL S.A** » et le dépositaire la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises « **BFPME** » après accord du souscripteur la société « **Les Ciments d'Oum El Kelil** », fixant la durée du fonds à quinze années à compter de la date de libération des parts, soit une maturité au 4 Décembre 2021.

Note 3. Référentiel comptable :

Les états financiers du fonds « **Les Ciments d'Oum El Kelil** », arrêtés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ont été établis conformément au système comptable des entreprises promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Les états financiers annuels ou intermédiaires, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 4. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par le Fonds pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

(a) Bases de mesure :

Les éléments d'actif et de passif du fonds « **Les Ciments d'Oum El Kelil** » sont évalués à la valeur de réalisation.

(b) Unité monétaire:

Les états financiers du fonds « **Les Ciments d'Oum El Kelil** » sont libellés en Dinar Tunisien.

(c) Sommaire des principales méthodes comptables:

Les principales méthodes comptables utilisées par le fonds pour la préparation de ses états financiers peuvent être récapitulées comme suit :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

i- Prise en compte des placements:

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont pris en compte en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat frais exclus. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

ii- Comptabilisation des revenus afférents aux placements:

Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour leur montant net de retenues à la source au titre de l'impôt dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.

Les intérêts précomptés sur les placements sur le marché monétaire, notamment les billets de trésorerie et les certificats de dépôt, sont constatés au bilan pour leur montant net de retenue à la source au titre de l'impôt, dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source du fait que ces retenues sont effectuées à titre définitif et libératoire.

iii- Evaluation à la date d'arrêté des situations :

Les actions non admises à la côte de la BVMT sont évaluées à leur juste valeur. Cette dernière est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérées et la valeur mathématique des titres.

Les actions non admises à la cote de la BVMT et qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées à leur valeur de marché, qui correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

La moins value potentielle est portée directement, en capitaux propres, en tant que « Sommes non distribuables ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

iiii Cession des placements:

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 5. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers :

5-1- Notes au bilan :

5-1-1- Actions, valeurs assimilés et droits rattachés:

Les placements en actions et en valeurs assimilées, accusent au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 des valeurs brutes de 205.000 DT.

Les dépréciations potentielles portent sur un total de 205.000 DT au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 pouvant être détaillées comme suit

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2019	Dépréciation	Valeur Nette Au 31/12/2019	Valeur Nette Au 31/12/2018
Société « GALVA INOX »	80.000	<80.000>	0	0
Société « ALIMENTS VERTS SAV »	60.000	<60.000>	0	0
Société «SOCABIS»	65.000	<65.000>	0	0
Total	205.000	<205.000>	0	0

5-1-2- Obligations et valeurs assimilées :

Les Obligations et valeurs assimilées du fonds « Les Ciments d'Oum El Kelil» accusent au 31 décembre 2019 un solde de 329.571 DT contre 371.171 DT au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2019 le solde des placements monétaires est constitué de 651 actions SICAV Trésor valorisées au cours de clôture de 103,341 DT et de 2.504 actions SICAV Epargnant valorisées au cours de clôture de 104,751.

5-1-3- Disponibilités :

Figurent sous cet intitulé, les disponibilités au nom du fonds placées de la Société Tunisienne de Banque et qui s'élèvent au 31 décembre 2019 à 203 DT contre 2.797 DT au 31 décembre 2018.

5-1-4- Opérateurs Créditeurs :

Figurent sous cet intitulé, les dettes du fonds envers le gestionnaire du fonds en l'occurrence la société « SAGES Capital S.A », le dépositaire ainsi que le CMF.

Les dettes envers le gestionnaire du fonds s'élèvent à hauteur de 14 DT en 2019 contre 12.759 DT en 2018, envers le dépositaire des actifs du fonds à hauteur de 5.612 DT en 2019 contre 4.966 DT en 2018 ainsi qu'envers le CMF à hauteur de 211 DT en 2019 contre 211 DT en 2018.

5-1-5- Autres créditeurs divers :

Figurent sous cet intitulé, l'encours des charges à payer afférentes aux honoraires du commissaire aux comptes qui s'élèvent à 2.264 DT au 31 décembre 2019 contre 2.043 DT au 31 décembre 2018 ainsi que des dettes fiscales qui s'élèvent à 2.250 DT au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

5-1-6- Capital « Montant du Fonds »:

Le Fonds « **Les Ciments d'Oum El Kelil** » est un fonds fermé, aucune opération de rachat ou de vente de parts n'a été opérée au cours de durée de vie du fonds qui est estimée à 15 ans (10 ans durée de vie initiale et amendement du règlement intérieur en 2017).

Le montant du fonds peut être présenté comme suit :

Capital Initial	
Montant	1 000 000
Nombre de titres	1 000
Nombre des souscripteurs	01
Souscriptions réalisées en 2019	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre de nouveaux souscripteurs 2019	0
Rachats effectués en 2019	
Montant	0
Nombre de titres rachetés 2019	0
Nombre des souscripteurs sortants 2019	0
Autres mouvements en 2019	
Plus ou moins values potentielles sur titres	0
Plus ou moins values réalisées sur cession	0
Régularisation des sommes non	0
Capital au 31-12-2019	
Montant	1 000 000
Nombre de titres	1 000
Nombre des souscripteurs	01

Les sommes non distribuables englobent la dépréciation sur titres de participation constatée au 31 décembre 2019 pour 205.000 DT au titre:

- de la participation dans le capital de la société « **GALVA INOX** » à hauteur de 80.000 DT;
- de la participation dans le capital de la société « **ALIMENTS VERTS** » à hauteur de 60.000 DT;
- de la participation dans le capital de la société « **SOCASIB** » à hauteur de 65.000 DT.

5-2- Notes à l'état de résultat :

5-2-1- Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Les revenus des placements SICAV s'élevaient courant 2019 à 20.437 DT contre 19.961 DT courant l'exercice 2018.

5-2-2- Charges de gestion du fonds :

Les charges de gestion du fonds qui s'élevaient au 31 décembre 2019 à 60.146 DT contre 60.222 DT au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
La rémunération du gestionnaire	59 500	59 500
La rémunération du dépositaire	646	722

5-2-3- Autres charges :

Figurent sous cet intitulé, essentiellement, les provisions pour honoraires du commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2019 ainsi que la charge afférente à la rémunération du CMF.

6- Les engagements de financement en cours:

Nom du promoteur	Projet	Coût	Ticket	Date PV CI
Ahmed JOUINI	Unité Industrielle Chauffe Eaux Solaire	1 310 000	88 000	<u>14-déc.-06</u>
Mohamed Sebaai	Carrière Marbrerie	1 913 350	120 000	
Khaled Ben Haj Ali	Industrie des Produits Détergents	1 252 000	150 000	<u>22-févr.-07</u>
Rafik ALOUI	Réalisation De Services à Distance	161 500	20 000	<u>18-avr.-07</u>
Hedi EL KEFI	Industrie du Béton Préfabriqué	1 600 000	80 000	<u>4-juil.-07</u>
Zied BEN AMOR	Fabrication de Briques et Produits Réfractaires	3 976 000	180 000	
Imededdine SDIRI	Production de Plants d'Olivier Sous Serre Chauffée	300 000	75 000	
Hamza ATTAFI	Abattage de volailles	2 750 000	100 000	<u>16-juin-09</u>
Walid ASSADI	Création d'une usine de production de carbonate de calcium et des dérivés	2 800 000	115 000	<u>25-août-09</u>
Mehrez BEN REZEG	STAR PRINT	250 000	25 000	<u>29 Avril 2011</u>
Total		16 312 850	953 000	

**SITUATION ANNUELLE DU FONDS D'ESSAIMAGE GROUPE CHIMIQUE TUNISIEN I ARRETEE
AU 31/12/2019**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019**



Audit Accounting & Assistance

Société d'Expertise Comptable

Inscrite au Tableau de l'Ordre

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**MESSIEURS LES SOUSCRIPTEURS DU FONDS D'ESSAIMAGE
« Groupe Chimique Tunisien I »**

I- Rapport sur l'audit des états financiers:

1- Opinion sans réserves:

En exécution du mandat qui nous a été confié par le 49^{ème} Conseil d'Administration du 21 Juillet 2017 de la société qui gère le **Fonds d'Essaimage « Groupe Chimique Tunisien I »**, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds, **qui** comprennent le bilan, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif de 281.743 DT, y compris la perte de l'exercice s'élevant à 37.169 DT et une valeur liquidative nulle.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du **Fonds d'Essaimage « Groupe Chimique Tunisien I »** au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et les variations de son actif net pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, conformément aux principes comptables des entreprises.

2- Fondement de l'opinion:

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section <Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers> du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

3- Observation:

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes :

- Contrairement aux dispositions de l'article 10 du code des organismes de placement collectif, le fonds d'Essaimage « **Groupe Chimique Tunisien I** » qui est une copropriété de valeurs mobilières, ne comprend qu'un souscripteur unique ;
- **Les liquidités et équivalents de liquidités ainsi que les placements très liquides, qui s'élèvent au 31 décembre 2019 à 56.744 DT, ne permettent pas au fonds de faire face à ses engagements financiers vis-à-vis de l'Etats (déclarations fiscales échues), du gestionnaire du fonds, de la banque dépositaire ainsi que des honoraires du commissaire aux comptes.**

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
S.A.R.L au capital de 85.000 DT

Rapport du Commissaire aux Comptes, Immeuble International City Center 3 ,1082, Tunis - Tunisie.
Tél : +216 70 817 038 - Fax : +216 70 817 037 - E-mail : cabinet.aaa@planet.tn

Page 4/16

RC : 23440512004 - IF : 20062814/14/000

4- Durée de vie du fonds:

Nous attirons l'attention sur le fait que la durée initiale du fonds était de 10 ans à compter de la date de signature du bulletin de souscription, soit en 1 décembre 2006 et que cette durée pourrait être prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an sur avis conforme du souscripteur. Conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement intérieur du fonds.

Courant l'exercice 2017, un avenant au règlement en date du 7 Juillet 2017 a été signé par le gestionnaire la Société « **SAGES CAPITAL S.A** », le dépositaire la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises « **BFPME** », après accord du souscripteur la société « **Groupe Chimique Tunisien** », fixant la durée du fonds à quinze année à compter de la date de libération des parts, soit une maturité au 30 Novembre 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

5- Rapport de Gestion:

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction de la société de gestion du fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion du gestionnaire (Rapport aux souscripteurs) par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du conseil d'administration du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du gestionnaire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler A cet égard.

6- Responsabilités du gestionnaire:

Les organes de direction de la société de gestion du fonds **SAGES CAPITAL SA**, sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux souscripteurs du fonds sur proposition du gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la prorogation de la durée de vie du fonds et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'ils ont l'intention de liquider le fonds.

Il incombe à la société de gestion de communiquer les informations prévues par le règlement intérieur aux souscripteurs des fonds.

7- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers:

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Gérance, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Gérance du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons à la Gérance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires:

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Tunis, le 9th Mai 2020
Khaled DRIRA

Audit Accounting & Assistance
B5-1 - Imm. International City Center 3
1082 Tunis
MF: 890638 L
Tél: 70 817 038 - Fax: 70 817 037

BILAN
 (exprimés en Dinar Tunisien)

	Note	<u>Au 31/12/2019</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
ACTIFS			
AC 1 - Portefeuille titres		281 566	234 460
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 017 000	1 017 000
Dépréciation des actions, valeurs assimilées et droits rattachés		-792 000	-792 000
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés nets de dépréciation	5-1-1	225 000	225 000
b - Obligations et valeurs assimilées	5-1-2	56 566	9 460
c - Autres valeurs		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		178	45
a - Placements monétaires		0	0
b - Disponibilités		178	45
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		281 743	234 505
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	5-1-3	635 375	584 144
PA 2 - Autres créditeurs divers	5-1-4	61 829	28 653
TOTAL PASSIF		697 204	612 797
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	5-1-5	708 000	708 000
a - Capital		1 500 000	1 500 000
b - Sommes non distribuables		-792 000	-792 000
CP 2 - Résultats Reportés		-1 123 461	-1 086 292
a - Résultats Reportés des exercices antérieurs		-1 086 292	-820 945
b - Résultats Reportés de l'exercice		-37 169	-265 347
ACTIF NET		-415 461	-378 292
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		281 743	234 505

ETAT DE RESULTAT

(exprimés en Dinar Tunisien)

	Note	<u>Exercice 2019</u>	<u>Exercice 2018</u>
<i>PR 1 - Revenus du portefeuille titres</i>		5 093	892
a- Dividendes		0	0
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
c - Revenus des autres valeurs	5-2-1	5 093	892
<i>PR 2 - Revenus des placements monétaires</i>		0	0
<i>Total des revenus des placements</i>		5 093	892
<i>CH 1 - Charges de gestion des placements</i>	5-2-2	38 250	37 500
<i>Revenu net des placements</i>		-33 157	-36 608
PR 3 - Autres produits		0	0
CH 2 - Autres charges	5-2-3	4 012	3 739
<i>Résultat d'exploitation</i>		-37 169	-40 347
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
<i>Sommes distribuables de l'exercice</i>		-37 169	-40 347
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	225 000
Frais de négociation		0	0
<i>Résultat net de l'exercice</i>		-37 169	-265 347

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	-37 169	184 653
a - Résultat d'exploitation	-37 169	-265 347
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0	450 000
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
d - Frais de négociation de titres	0	0
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	0	0
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	0	0
a- Souscriptions		
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits d'entrée	0	0
b- Rachats	0	0
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-37 169	184 653
AN 4 - ACTIF NET		
a - en début d'exercice	-378 292	-562 945
b - en fin d'exercice	-415 461	-378 292
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS (ou de parts)		
a - en début d'exercice	1 500	1 500
b - en fin d'exercice	1 500	1 500
VALEUR LIQUIDATIVE	0	0
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-100%	-100%

Notes aux états financiers :

Note 1. Présentation du Fonds :

(a) Présentation du fonds :

Le fonds « **Groupe Chimique Tunisien** » est un fond commun de placement collectif. C'est un fonds d'essaimage régi par la loi 2005-56 du 18 juillet 2005 et ses textes d'application et par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.

Le fonds a été levé en 1^{er} décembre 2006 pour une durée de 10 ans. Toutefois ce délai est prorogeable d'une année renouvelable deux fois, sur avis conforme du souscripteur.

Courant l'exercice 2018, un avenant au règlement en date du 7 Juillet 2018 a été signé par le gestionnaire la Société « **SAGES CAPITAL S.A** », le dépositaire la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises « **BFPME** », après accord du souscripteur la société « **Groupe Chimique Tunisien** », fixant la durée du fonds à quinze années à compter de la date de libération des parts, soit une maturité au 30 Novembre 2021.

Le montant initial du fonds a été fixé à **1.500.000 DT**, divisé en **1.500 parts** d'un montant nominal de **1.000 TND** chacune.

Le **Groupe Chimique Tunisien** est le promoteur, souscripteur unique, de ce fonds.

La gestion du fonds a été confiée à la société de gestion de fonds « **SAGES Capital S.A** », régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes placement collectif.

(b) Objet du Fonds :

Le Fonds « **Groupe Chimique Tunisien** » a pour objet le renforcement des fonds propres d'entreprises innovantes avant la phase de démarrage effectif. Il intervient essentiellement comme un encouragement ou une assistance accordé à des promoteurs issus du personnel du « **Groupe Chimique Tunisien** » ou venant de l'extérieur et retenu par la cellule d'Essaimage, pour les inciter à créer des entreprises indépendantes ou à poursuivre une activité qu'elle exerçait elle-même auparavant.

(c) Rémunération du gestionnaire du fonds :

La gestion du fonds « **Groupe Chimique Tunisien** » a été confiée à la société « **SAGES Capital S.A** ». Sa rémunération est fixée conformément au prospectus d'émission du fonds et aux dispositions de l'article 10 du règlement intérieur du FCPR à **5% HTVA de la valeur initiale du fonds** et sont payables trimestriellement et à terme échu, jusqu'à la clôture de la période d'investissement.

Courant l'exercice 2018, l'article 10 du règlement intérieur afférent aux frais de fonctionnement du FCPR -GCT1, a été amendé et les frais de gestion de SAGES SA ont été ramenés à 2.5% TTC au lieu de 5% HTVA par an de la valeur initiale du fonds payable trimestriellement à terme échu le 31 mars, 30 juin, 30 septembre et le 31 décembre de chaque année, et ce à compter du 1^{er} décembre 2016.

(d) Rémunération du dépositaire du fonds :

Le dépôt des actifs du fonds « **Groupe Chimique Tunisien** » a été confié à la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises « **BFPME** ». Sa rémunération est fixée à **0,15% HTVA de l'actif net du fonds** calculé en début de période et payables à terme échu.

Note 2. Faits marquants de l'exercice :

- Courant l'exercice 2017, un avenant au règlement en date du 7 Juillet a été signé par le gestionnaire la Société « **SAGES CAPITAL S.A** », le dépositaire la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises « **BFPME** », après accord du souscripteur la société « **Groupe Chimique Tunisien** », fixant la durée du fonds à quinze année à compter de la date de libération des parts, soit une maturité au 30 Novembre 2021.

- Courant l'exercice 2017, l'article 10 du règlement intérieur afférent aux frais de fonctionnement du FCPR-GCTI, a été amendé et les frais de gestion de SAGES SA ont été ramenés à 2.5% TTC au lieu de 5% HTVA par an de la valeur initiale du fonds payable trimestriellement à terme échu le 31 mars, 30 juin, 30 septembre et le 31 décembre de chaque année, et ce à compter du 1^{er} décembre 2016.

- Finalisation de la sortie en cours de la relation SOZEC pour 225.000 DT et encaissement d'une avance totalisant la somme de 248.000 DT.

Note 3. Référentiel comptable :

Les états financiers du fonds « **Groupe Chimique Tunisien** », arrêtés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ont été établis conformément au système comptable des entreprises promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Les états financiers annuels ou intermédiaires, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 4. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par le fonds pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

(a) Bases de mesure :

Les éléments d'actif et de passif du fonds « **Groupe Chimique Tunisien** » sont évalués à la valeur de réalisation.

(b) Unité monétaire:

Les états financiers du fonds « **Groupe Chimique Tunisien** » sont libellés en Dinar Tunisien.

(c) Sommaire des principales méthodes comptables:

Les principales méthodes comptables utilisées par le fonds pour la préparation de ses états financiers peuvent être récapitulées comme suit :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

i- Prise en compte des placements:

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont pris en compte en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat frais exclus. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

ii- Comptabilisation des revenus afférents aux placements

Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour leur montant net de retenues à la source au titre de l'impôt dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.

Les intérêts précomptés sur les placements sur le marché monétaire, notamment les billets de trésorerie et les certificats de dépôt, sont constatés au bilan pour leur montant net de retenue à la source au titre de l'impôt, dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source du fait que ces retenues sont effectuées à titre définitif et libératoire.

iii- Evaluation à la date d'arrêt des situations :

Les actions non admises à la cote de la BVMT sont évaluées à leur juste valeur. Cette dernière est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérées et la valeur mathématique des titres.

Les actions non admises à la cote de la BVMT et qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées à leur valeur de marché, qui correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

La moins value potentielle est portée directement, en capitaux propres, en tant que « Sommes non distribuables ».

Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice.

iiii Cession des placements:

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

5-1-5- Capital « Montant du Fonds »:

Le Fonds « **Groupe Chimique Tunisien I** » est un fonds fermé, aucune opération de rachat ou de vente de parts n'a été opérée au cours de durée de vie du fonds qui est estimée à 15 ans (10 ans durée de vie initiale et amendement du règlement intérieur en 2017).

Le montant du fonds peut être présenté comme suit :

Capital Initial	
Montant	1 500 000
Nombre de titres	1 500
Nombre des souscripteurs	01
Souscriptions réalisées en 2019	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre de nouveaux souscripteurs 2019	0
Rachats effectués en 2019	
Montant	0
Nombre de titres rachetés 2019	0
Nombre des souscripteurs sortants 2019	0
Autres mouvements 2019	
Plus ou moins values potentielles sur titres	0
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0
Régularisation des sommes non distribuables	0
Capital au 31-12-2019	
Montant	1 500 000
Nombre de titres	1 500
Nombre des souscripteurs	01

Les sommes non distribuables englobent la dépréciation sur titres de participation, constatée au 31 décembre 2019 pour 792.000 DT afférente à:

- « **WAHA METAL S.A** » à hauteur de 123.500 DT,
- « **ELENCO S.A** » à hauteur de 149.500 DT,
- « **STAR PLAST SA** » à hauteur de 150.000 DT,
- « **K-CEM SA** » à hauteur de 225.000 DT, et
- « **OASIS CONTRÔLE** » à hauteur de 144.000 DT.

5-2- Notes à l'état de résultat :

5-2-1- Revenus des autres valeurs:

Les autres revenus totalisent à fin 2019 la somme de 5.093 DT contre 892 DT à fin 2018.

5-2-2- Charges de gestion du fonds :

Les charges de gestion du fonds s'élèvent à 38.250 DT à fin 2018 contre 37.500 DT à fin 2018, et se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
La rémunération du gestionnaire	38.250	37 500
La rémunération du dépositaire	0	0

5-2-2- Autres charges :

Figurent sous cet intitulé, essentiellement, les provisions pour honoraires du commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2019 ainsi que la charge afférente à la rémunération du CMF.

6- Les engagements de financement en cours:

Néant.

SITUATION ANNUELLE DU FONDS D'ESSAIMAGE GROUPE CHIMIQUE TUNISIEN II ARRETEE
AU 31/12/2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

MESSIEURS LES SOUSCRIPTEURS DU FONDS D'ESSAIMAGE
« Groupe Chimique Tunisien II »

I- Rapport sur l'audit des états financiers:

1- Opinion sans réserves:

En exécution du mandat qui nous a été confié par le 52^{ème} Conseil d'Administration du 23 Octobre 2019, de la société « **SAGES CAPITAL S.A** », gestionnaire du **Fonds d'Essaimage « Groupe Chimique Tunisien II »**, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds, **qui** comprennent le bilan, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif de 1.346 DT, y compris la perte de l'exercice s'élevant à 74.792 DT et une valeur liquidative Nulle.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du **Fonds d'Essaimage « Groupe Chimique Tunisien II »** au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et les variations de son actif net pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, conformément aux principes comptables des entreprises.

2- Fondement de l'opinion:

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section <Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers> du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

3- Observation:

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes :

- contrairement aux dispositions de l'article 10 du code des organismes de placement collectif, le fonds d'Essaimage « **Groupe Chimique Tunisien II** » qui est une copropriété de valeurs mobilières, ne comprend qu'un souscripteur unique ;

– Les liquidités et équivalents de liquidités ainsi que les placements très liquides, qui s'élevaient au 31 décembre 2019 à 1.346 DT, ne permettent pas au fonds de faire face à ses engagements financiers vis-à-vis du gestionnaire du fonds, de la banque dépositaire ainsi que des honoraires du commissaire aux comptes.

4- Rapport de Gestion:

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction de la société de gestion du fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion du gestionnaire (Rapport aux souscripteurs) par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du gestionnaire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler A cet égard.

5- Responsabilités du gestionnaire:

Les organes de direction de la société de gestion du fonds **SAGES CAPITAL SA**, sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux souscripteurs du fonds sur proposition du gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la prorogation de la durée de vie du fonds et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'ils ont l'intention de liquider le fonds.

Il incombe à la société de gestion de communiquer les informations prévues par le règlement intérieur aux souscripteurs des fonds.

6- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers:

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes **ISA**, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des

procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Gérance, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Gérance du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons à la Gérance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires:

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Tunis, le 20 Mai 2020

Khaled DRIRA


Audit Accounting & Assistance
B5-1 - Imm. International City Center 3
1082 Tunis
MF: 890638 L
Tél: 70 817 038 - Fax: 70 817 037

BILAN
(*exprimés en Dinar Tunisien*)

	Note	<u>Au 31/12/2019</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
ACTIFS			
AC 1 - Portefeuille titres		1 257	1 663
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 043 000	1 043 000
Dépréciation des actions, valeurs assimilées et droits rattachés		-1 043 000	-1 043 000
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés nets de dépréciation	5-1-1	0	0
b - Obligations et valeurs assimilées	5-1-2	1 257	1 663
c - Autres valeurs		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		89	102
a - Placements monétaires		0	0
b - Disponibilités	5-1-3	89	102
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		1 346	1 766
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	5-1-4	193 070	115 725
PA 2 - Autres créditeurs divers	5-1-5	7 505	10 478
TOTAL PASSIF		200 575	126 203
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	5-1-6	457 000	457 000
a - Capital		1 500 000	1 500 000
b- Sommes non distribuables		-1 043 000	-1 043 000
CP 2 - Résultats Reportés		-656 229	-581 437
a - Résultats Reportés des exercices antérieurs		-581 437	-506 550
b- Résultats Reportés de l'exercice		-74 792	-74 887
ACTIF NET		-199 229	-124 437
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 346	1 766

ETAT DE RESULTAT

(exprimés en Dinar Tunisien)

	Note	<u>Exercice 2019</u>	<u>Exercice 2018</u>
<i>PR 1 - Revenus du portefeuille titres</i>		93	20
a- Dividendes		0	0
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	5-2-1	93	20
c - Plus values de cession de titres		0	0
<i>PR 2 - Revenus des placements monétaires</i>		0	0
<i>Total des revenus des placements</i>		93	20
<i>CH 1 - Charges de gestion des placements</i>	5-2-2	71 400	71 437
<i>Revenu net des placements</i>		-71 307	-71 417
PR 3 - Autres produits		0	0
CH 2 - Autres charges	5-2-3	3 485	3 470
<i>Résultat d'exploitation</i>		-74 792	-74 887
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
<i>Sommes distribuables de l'exercice</i>		-74 792	-74 887
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0
Frais de négociation		0	0
<i>Résultat net de l'exercice</i>		-74 792	-74 887

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	-74 792	-144 887
a - Résultat d'exploitation	-74 792	-74 887
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0	-70 000
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
d - Frais de négociation de titres	0	0
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	0	0
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	0	0
a- Souscriptions		
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits d'entrée	0	0
b- Rachats	0	0
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-74 792	-144 887
AN 4 - ACTIF NET		
a - en début d'exercice	-124 437	20 450
b - en fin d'exercice	-199 229	-124 437
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS (ou de parts)		
a - en début d'exercice	1 500	1 500
b - en fin d'exercice	1 500	1 500
VALEUR LIQUIDATIVE	0	0
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-100%	-100%

Notes aux états financiers:

Note 1. Présentation du Fonds:

(a) Présentation du fonds:

Le fonds « **Groupe Chimique Tunisien II** » est un fond commun de placement collectif à risque. C'est un fonds d'essaimage régi par la loi 2005-56 du 18 Juin 2005 et ses textes d'application et par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.

Le fonds a été levé en 17 Mars 2010 pour une durée de 10 ans. Toutefois ce délai est prorogeable d'une année renouvelable deux fois, sur avis conforme du souscripteur.

Le montant initial du fonds a été fixé à **1.500.000 DT**, divisé en **1.500 parts** d'un montant nominal de **1.000 TND** chacune.

Le **Groupe Chimique Tunisien** est le promoteur, souscripteur unique, de ce fonds.

La gestion du fonds a été confiée à la société de gestion de fonds « **SAGES Capital S.A** », régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes placement collectif.

(b) Objet du Fonds:

Le Fonds « **Groupe Chimique Tunisien II** » a pour objet de renforcement des fonds propres d'entreprises innovantes avant la phase de démarrage effectif. Il intervient essentiellement comme un encouragement ou une assistance accordé à des promoteurs issus du personnel du « **Groupe Chimique Tunisien II** » ou venant de l'extérieur et retenu par la cellule d'Essaimage, pour les inciter à créer des entreprises indépendantes ou à poursuivre une activité qu'elle exerçait elle-même auparavant.

Le fonds « **Groupe Chimique Tunisien II** » a pour objet la participation pour le compte des porteurs de parts et en vue de leur rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises. Le fonds est tenu, d'employer 65% au moins de leurs actifs, dans la souscription aux actions ou aux parts sociales nouvellement émises par:

- les entreprises implantées dans les zones de développement telles que fixées par les articles 23 et 34 du code d'incitation aux investissements,
- les projets réalisés dans le cadre de petites et moyennes entreprises, telles que définies par le code d'incitation aux investissements,
- les entreprises des nouveaux promoteurs, tels que définis par le code d'incitation aux investissements,
- les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques prévus par le code d'incitation aux investissements ou dans les activités bénéficiaires des interventions du régime d'incitation à l'innovation dans le domaine de la technologie de l'information,
- les entreprises bénéficiaires des avantages relatifs au réinvestissement des revenus et bénéfices au titre des opérations de transmission des entreprises prévus par la législation en vigueur, dans ce cas, la condition relative aux actions et parts sociales nouvellement émises ne s'applique pas.
- les entreprises objet d'opérations de mise à niveau dans le cadre d'un programme de mise à niveau agréé par le comité de pilotage du programme de mise à niveau,
- les entreprises en difficultés économiques bénéficiaires des avantages fiscaux relatifs au réinvestissement des revenus et bénéfices au titre de la transmission des entreprises prévus par la

législation en vigueur, dans ce cas, la condition relative aux actions et parts sociales nouvellement émises ne s'applique pas.

(c) Rémunération du gestionnaire du fonds:

La gestion du fonds « **Groupe Chimique Tunisien II** » a été confiée à la société « **SAGES Capital S.A** ». Sa rémunération est fixée conformément au prospectus d'émission du fonds et aux dispositions de l'article 10 du règlement intérieur du FCPR à **4% HTVA de la valeur initiale du fonds** et sont payables trimestriellement et à terme échu, jusqu'à la clôture de la période d'investissement.

(d) Rémunération du dépositaire du fonds:

Le dépôt des actifs du fonds « **Groupe Chimique Tunisien II** » a été confié à la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises « **BFPME** ». Sa rémunération est fixée à **0,15% HTVA de l'actif net du fonds** calculé en début de période et payables à terme échu.

Note 2. Faits marquants de l'exercice:

Néant.

Note 3. Référentiel comptable:

Les états financiers du fonds « **Groupe Chimique Tunisien II** », arrêtés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ont été établis conformément au système comptable des entreprises promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Les états financiers annuels ou intermédiaires, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 4. Bases de mesure et principes comptables pertinents:

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par le fonds pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit:

(a) Bases de mesure:

Les éléments d'actif et de passif du fonds « **Groupe Chimique Tunisien II** » sont évalués à la valeur de réalisation.

(b) Unité monétaire:

Les états financiers du fonds « **Groupe Chimique Tunisien II** » sont libellés en Dinar Tunisien.

(c) Sommaire des principales méthodes comptables:

Les principales méthodes comptables utilisées par le fonds pour la préparation de ses états financiers peuvent être récapitulées comme suit:

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

i- Prise en compte des placements:

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont pris en compte en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat frais exclus. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

ii- Comptabilisation des revenus afférents aux placements:

Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour leur montant net de retenues à la source au titre de l'impôt dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.

Les intérêts précomptés sur les placements sur le marché monétaire, notamment les billets de trésorerie et les certificats de dépôt, sont constatés au bilan pour leur montant net de retenue à la source au titre de l'impôt, dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source du fait que ces retenues sont effectuées à titre définitif et libératoire.

iii- Evaluation à la date d'arrêté des situations:

Les actions non admises à la cote de la BVMT sont évaluées à leur juste valeur. Cette dernière est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérées et la valeur mathématique des titres.

Les actions non admises à la cote de la BVMT et qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées à leur valeur de marché, qui correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

La moins value potentielle est portée directement, en capitaux propres, en tant que « Sommes non distribuables ».

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

iiii Cession des placements:

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

iiiii Règles de valorisation et de calcul de la valeur liquidative:

Le portefeuille titres est évalué par référence aux trois critères suivants:

- transactions significatives opérées sur les titres de participations ;
- par référence aux modèles financiers dont notamment l'ANCC et le DCF ;
- au coût historique.

Note 5. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers:

5-1- Notes au bilan:

5-1-1- Actions, valeurs assimilés et droits rattachés:

Les placements en actions et en valeurs assimilées, accusent au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 une valeur brute de 1.043.000 DT.

Les dépréciations potentielles portent sur un total de 1.043.000 DT au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, pouvant être détaillés comme suit

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2019	Dépréciation	Valeur Nette Au 31/12/2019	Valeur Nette au 31/12/2018
Société « SAV SA »	70 000	<70 000>	0	0
Société « CENTRE ENVIRONNEMENT SA»	140 000	<140 000>	0	0
Société « UNIVERS INDUSTRIE SA »	200 000	<200 000>	0	0
Société « CARRE ABID PRINT SA »	93 000	<93 000>	0	0
Société « AECDF SA »	220 000	<220 000>	0	0
Société « BARAKA TOBACCO SA »	225 000	<225 000>	0	0
Société « AHLEM CONSERVES SA »	95 000	<95 000>	0	0
Total	1 043 000	<1 043 000>	0	70 000

5-1-2- Obligations et valeurs assimilées :

Les obligations et valeurs assimilées du fonds « Groupe Chimique Tunisien II » accusent au 31 décembre 2019 un solde de 1.257 DT contre un solde de 1.663 DT au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2019 le solde des placements monétaires est constitué de 12 actions SICAV Epargnant valorisées au cours de clôture de 104,751 DT et de 1.059 actions SICAV Trésor valorisées au cours de clôture de 103,341 DT.

5-1-3- Disponibilités :

Figurent sous cet intitulé, le solde des disponibilités au nom du fonds, déposées auprès de la Société Tunisienne des Banques et qui s'élèvent au 31 décembre 2019 à 89 DT contre 102 DT au 31 décembre 2018.

5-1-4- Opérateurs Crédeurs :

Figurent sous cet intitulé, les dettes du fonds envers le gestionnaire du fonds en l'occurrence la société « SAGES Capital S.A », le dépositaire ainsi que le CMF.

Les dettes envers le gestionnaire du fonds s'élèvent à hauteur de 184.381 DT à fin 2019 contre 112.981 DT à fin 2018, envers le dépositaire des actifs du fonds à hauteur de 2.537 DT à fin 2019 et à fin 2018, ainsi qu'envers le CMF à hauteur de 207 DT à fin 2019 et à fin 2018.

5-1-5- Autres crédeurs divers :

Figurent sous cet intitulé, l'encours des charges à payer afférents aux honoraires du commissaire aux comptes qui s'élèvent à 8.917 DT au 31 décembre 2019 contre 5.945 DT au 31 décembre 2018 et aux dettes fiscales qui s'élèvent à 4.532 DT au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

5-1-6- Capital « Montant du Fonds » :

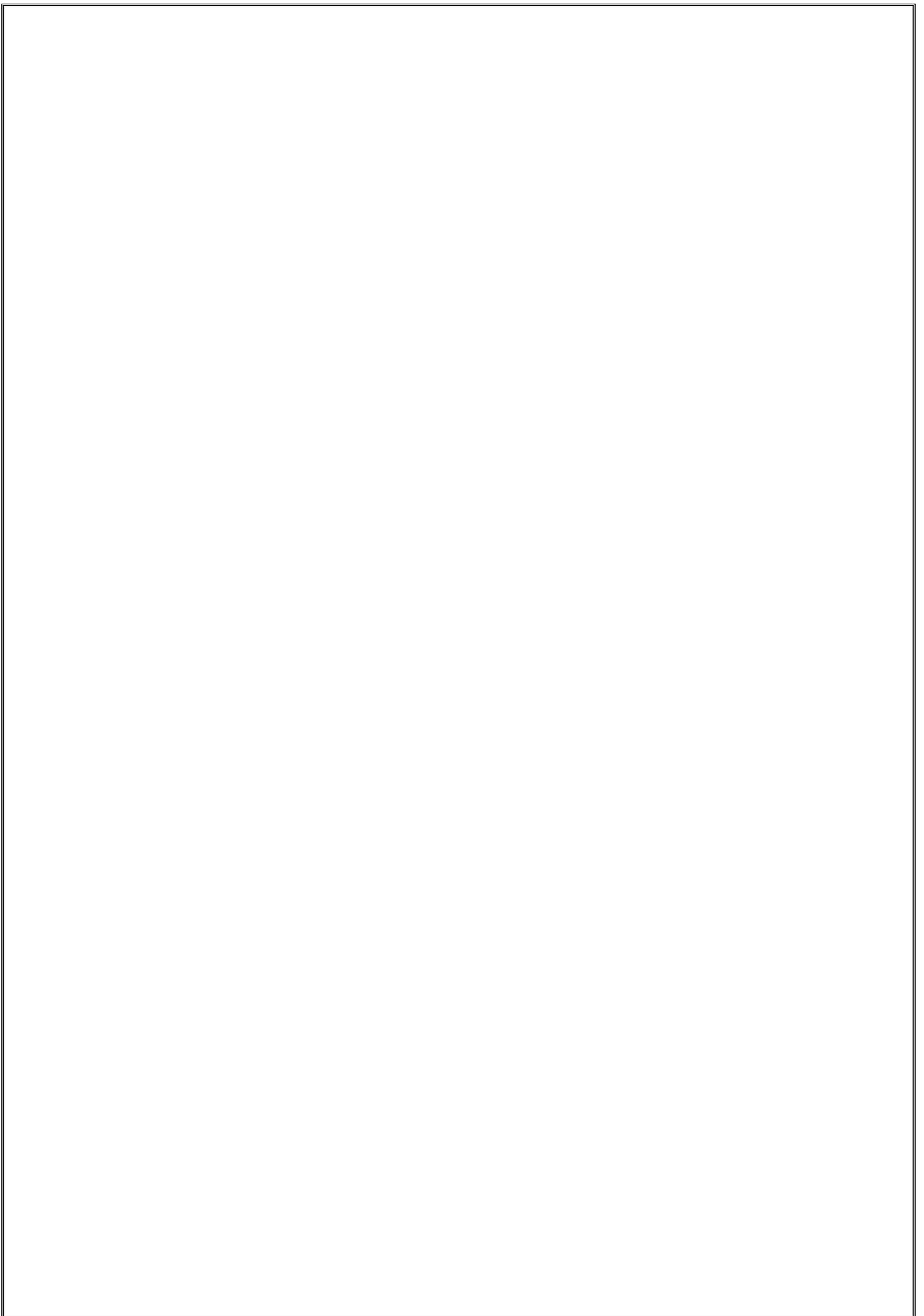
Le fonds « **Groupe Chimique Tunisien II** » est un fonds fermé, aucune opération de rachat ou de vente de parts n'a été opérée au cours de durée de vie du fonds qui est estimée à 10 ans.

Le montant initial du fonds peut être présenté comme suit:

Capital Initial	
Montant	1 500 000
Nombre de titres	1 500
Nombre des souscripteurs	01
Souscriptions réalisées en 2019	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre de nouveaux souscripteurs 2019	0
Rachats effectués en 2019	0
Montant	0
Nombre de titres rachetés 2019	0
Nombre des souscripteurs sortants 2019	0
Autres mouvements en 2019	0
Plus ou moins values potentielles sur titres	0
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0
Régularisation des sommes non distribuables	0
Capital au 31-12-2019	
Montant	1 500 000
Nombre de titres	1 500
Nombre des souscripteurs	01

Les sommes non distribuables englobent la dépréciation sur les titres de participation constatée à fin 2019, et accusent un solde de 1.043.000 DT, afférentes aux participations dans le capital de:

- la société « **ART DE VERRE SA** », à hauteur de 70.000 DT,
- la société « **UNIVERS INDUSTRIE SA** », à hauteur de 200.000 DT,
- la société « **CARRE ABID PRINT SA** », à hauteur de 93.000 DT,
- la société « **AECDF SA** », à hauteur de 220.000 DT,
- la société « **BARAKA TOBACCO SA** », à hauteur de 225.000 DT;
- la société « **CENTRE ENVIRONNEMENT** » à hauteur de 140.000 DT et;
- la société « **AHLEM CONSERVES SA** », à hauteur de 95.000 DT.



5-2- Notes à l'état de résultat:

5-2-1- Revenus des obligations et valeurs assimilées:

Les revenus des placements SICAV s'élèvent courant l'exercice 2019 à 93 DT contre 20 DT au courant l'exercice 2018.

5-2-2- Charges de gestion du fonds:

Les charges de gestion du fonds s'élèvent au 31 décembre 2019 à 71.400 DT contre 71.437 DT au 31 décembre 2018, se détaillent comme suit:

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
La rémunération du gestionnaire	71 400	71 400
La rémunération du dépositaire	0	37

5-2-3- Autres charges:

Figurent sous cet intitulé, essentiellement, les provisions pour honoraires du commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2019 ainsi que la charge afférente à la rémunération du CMF.

6- Les engagements de financement en cours:

Néant.